

Saint-Denis, le 1er octobre 2020

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

L'administratrice des Finances publiques, gérante intérimaire de la direction régionale des Finances publiques de La Réunion ;

Vu le Code rural, notamment ses articles R 141-9 et R 144-3 ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2007 relatif à la désignation de commissaires du Gouvernement auprès des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale de La Réunion ;

Vu l'arrêté en date du 25 septembre 2020 portant désignation de Mme Nathalie JOUHANIN, administratrice des finances publiques, gérante intérimaire de la direction régionale des finances publiques de la Réunion à compter du 1er octobre 2020 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 10 janvier 2007 relatif à la désignation de commissaire de gouvernement pour les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. - Délégation de signature est donnée à Monsieur Alban MARNIER, Inspecteur principal des Finances publiques, à l'effet d'exercer la fonction de commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de La Réunion, dans les conditions prévues au Code rural.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de La Réunion.



Nathalie JOUHANIN